



07430 Saint-Clair
Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 février 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le neuf du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SABATIER René, Maire.

Date de la convocation : 02 février 2026

Etaient présents :

Mesdames BERNE Valérie - BUTALI Carole-Anne - - ESCOMEL Sylvie - PRIMET Michelle
Messieurs CELETTE Robert - GRENIER Joël - JAMONAC Vincent - LARGERON Joseph - ROUX Jean-François - SABATIER René - SAUVAYRE Georges - SPEISSMANN Jean-Paul

Pouvoirs :

CHAPUIS Claude donne pouvoir à GRENIER Joël
CHOL Marie-Claire donne pouvoir à PRIMET Michelle
CRESPE Anaëlle donne pouvoir à ESCOMEL Sylvie

Secrétaire de séance : Georges SAUVAYRE

N° délibération	Objet de la délibération	Décision
D2026-001	Avenant au contrat de location – logement 89 rue des Bourbons	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-002	Assurance des risques statutaires – Agents CNRACL et IRCANTEC – Convention de gestion avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-003	Demande de subvention auprès du Département dans le cadre Atout Ruralité concernant la voirie	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-004	Convention avec la commune de Savas concernant les travaux « Ruisseau du Chalon »	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-005	Cession parcelle lieudit Combes	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-006	Convention d'objectifs et de prise en charge financière de l'accueil de loisirs des 3-11 ans géré par l'AFR Arc-en-ciel avec les communes de Boulieu les Annonay, Saint-Marcel les Annonay et Savas – Année 2026/2028	<i>Adoptée à l'unanimité</i>
D2026-007	Adhésion de la commune au service Premium de Territoire d'énergie Ardèche	<i>Adoptée à l'unanimité</i>

Affiché et publié le 12 février 2026